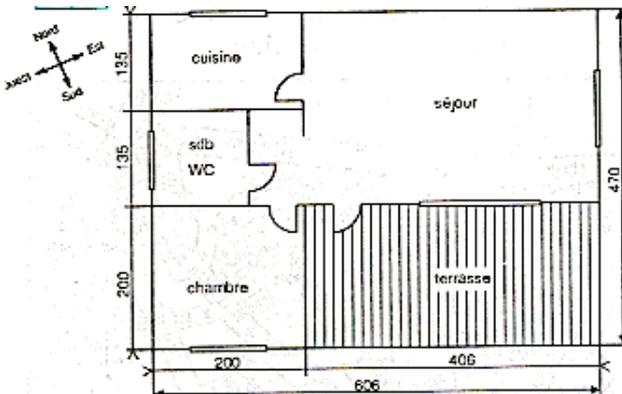


## Lecture et observation : exercice 1

**Compétences développées:** savoir observer des illustrations, comparer des caractéristiques et mettre en relation ces illustrations avec un texte.



### 1. Coche les bonnes réponses.

D'après ce plan, combien y a-t-il de pièces ?  
 1  2  3  4  5  6

Combien y a-t-il de fenêtres ?  
 1  2  3  4  5  6

Combien y a-t-il de portes intérieures ?  
 1  2  3  4  5  6

Combien y a-t-il de portes extérieures ?  
 1  2  3  4  5  6

Cette maison comporte

un garage  une terrasse  une entrée  un balcon  une cave

### 2. Observe les trois dessins suivants. Coche le dessin qui correspond au plan de la maison.



dessin A

dessin B

dessin C

Quels sont les trois indices qui t'ont guidé dans ton choix ?

1 \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_\_ 3 \_\_\_\_\_

### 3. Coche les bonnes réponses

La longueur du séjour mesure

200 cm  406 cm  135 cm + 6 cm + 135 cm

La largeur du séjour est

200 cm  406 cm  135 cm + 135 cm

### 4. Lis le texte suivant qui raconte le passage d'un mystérieux visiteur. Trace, au fur et à mesure sur le plan, le trajet suivi par ce personnage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.

L'homme arriva devant la façade nord de la maison. Il y avait une fenêtre, il regarda et constata que cette fenêtre donnait sur une cuisine. Il hésita un moment et se dirigea du côté est de la façade. La maison semblait déserte. Il chercha la porte d'entrée, la trouva et frappa un moment. Personne ne répondait. Alors il se dirigea le long de la façade ouest puis se retrouva à nouveau devant la fenêtre de la cuisine. Il s'aperçut que celle-ci n'était pas fermée. Il l'enjamba et pénétra dans la cuisine en évitant de faire du bruit. Il observa les appareils ménagers qui semblaient tout neufs. Mais cela ne l'intéressait pas. Il pénétra alors dans le séjour. Il observa la bibliothèque qui se trouvait près de la porte. Il regarda à l'extérieur. Le jardin était désert. Il déverrouilla la porte et sortit comme s'il était le propriétaire de la maison. Il referma doucement la porte, et traversa la terrasse et le jardin à grandes enjambées en direction du sud.

## Lecture et observation : exercice 2

**Compétences développées:** savoir lire un document informatif écrit à la main (constat d'accident) et en extraire les informations utiles et exactes.

Remarque: lis d'abord attentivement le document de la page suivante.

### 1. Coche à chaque fois les bonnes réponses.

Les marques des véhicules entrés en collision sont les suivantes :

Volvo  Peugeot  Volkswagen  Citroën  Fiat  Renault

Le hasard a fait que les conducteurs ont la même société d'assurance.

vrai  faux

Dans chaque véhicule, le conducteur et l'assuré souscripteur sont une seule et même personne  vrai  faux

L'accident a eu lieu à

Lyon  Paris  Grenoble  on ne le dit pas

L'accident a eu lieu à

6 heures  7 heures 15  10 heures 45  on ne le dit pas

Les véhicules n'ont subi aucun dégât  vrai  faux

Les assurés habitent des villes différentes  vrai  faux

Le numéro d'immatriculation de la voiture de M. Baleste est

613 XB 38  1250 WN 38  261254 F

Le permis de conduire de M. Arnot a le numéro

3512YF  401277  190305

Le plus ancien conducteur est  M. Arnot  M<sup>me</sup> Baleste  on ne le dit pas

### 2. Observe le schéma et les observations écrites sur la déclaration d'accident, puis lis les 3 textes ci-dessous.

Lequel résume l'accident ?  le texte A  le texte B  le texte C

Texte A : La voiture B était arrêtée au feu rouge, la voiture A est venue la percuter par l'arrière.

Texte B : Les véhicules A et B se sont heurtés de front, le véhicule B n'était pas sur sa file.

Texte C : Le véhicule A, en reculant pour quitter un stationnement, a percuté le véhicule B qui arrivait sur la voie.

# constat amiable d'accident automobile

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident: heure 11 09 89 7H15	2. lieu (pays, n° dept, localité) Grenoble	3. blessé(s) même léger (S) non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>	5. témoins noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)	

## véhicule A

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)

Nom (majusc.) ARNOT  
Prénom Alain  
Adresse (rue et n°) rue du Château

Localité (et c. postal) 38000 Grenoble

N° tél. (de 9 h. à 17 h.)

L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non  oui

7. véhicule

Marque, type BX Citroën  
N° d'immatr. (ou de moteur) 613 XB 38

8. sté d'assurance

MAAF  
N° de contrat 3512 YF

Agence (ou bureau ou courtier)

Grenoble

N° de carte verte (Pour les étrangers) 4012 77

Attestation d'ass. (valable jusqu'au 31/03/90 ou carte verte)

Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non  oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (majusc.) Arnot  
Prénom Alain

Adresse idem

Permis de conduire n° 190 305

catégorie (A, B, ...) B délivré par

Préfecture de l'Isère le 6/2/67

permis valable du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

(Pour les catégories C, C1, D, E, F et les taxis)

10. Indiquer par une flèche (→) le point de choc initial



11. dégâts apparents

Arrière enfoncée  
feux cassés

14. observations

J'étais arrêté au feu rouge lorsque la voiture B est arrivée à vive allure sur mon véhicule.

## 12. circonstances

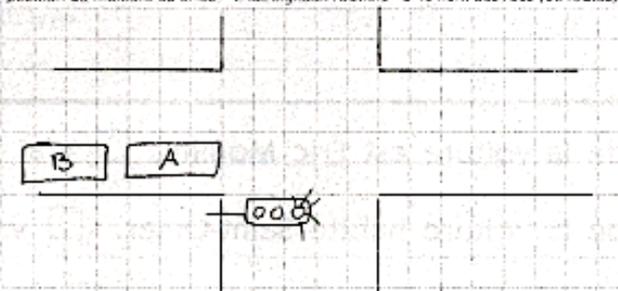
Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis.

- |    |  |    |
|----|--|----|
| 1  | en stationnement   | 1  |
| 2  | quittait un stationnement  | 2  |
| 3  | prenait un stationnement   | 3  |
| 4  | sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre                              | 4  |
| 5  | s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre                           | 5  |
| 6  | s'engageait sur une place à sens giratoire   | 6  |
| 7  | roulait sur une place à sens giratoire   | 7  |
| 8  | heurtait l'arrière de l'autre véhicule qui roulait dans le même sens et sur la même file | 8  |
| 9  | roulait dans le même sens et sur une file différente                                     | 9  |
| 10 | changeait de file  | 10 |
| 11 | doublait   | 11 |
| 12 | virait à droite  | 12 |
| 13 | virait à gauche  | 13 |
| 14 | reculait   | 14 |
| 15 | empiétait sur la partie de chaussée réservée à la circulation en sens inverse            | 15 |
| 16 | venait de droite (dans un carrefour)   | 16 |
| 17 | n'avait pas observé un signal de priorité  | 17 |

indiquer le nombre de cases marquées d'une croix

13. croquis de l'accident

Préciser: 1. le tracé des voies - 2. la direction (par des flèches) des véhicules A, B - 3. leur position au moment du choc - 4. les signaux routiers - 5. le nom des rues (ou routes)



15. signature des conducteurs

A Arnot B Baleste

## véhicule B

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)

Nom (majusc.) BALESTE  
Prénom Brigitte  
Adresse (rue et n°) Cours Gambetta

Localité (et c. postal) 38000 Grenoble

N° tél. (de 9 h. à 17 h.)

L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non  oui

7. véhicule

Marque, type 505 Peugeot  
N° d'immatr. (ou du moteur) 1250 WY 38

8. sté d'assurance

UAP  
N° de contrat 12101 K

Agence (ou bureau ou courtier)

Grenoble

N° de carte verte (Pour les étrangers) 26 12 54 F

Attestation d'ass. (valable jusqu'au 31/12/89 ou carte verte)

Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non  oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (majusc.) BALESTE  
Prénom Brigitte

Adresse Cours Gambetta

Permis de conduire n° 25 0402

catégorie (A, B, ...) B délivré par

Préfecture de l'Isère le 15/09/75

permis valable du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

(Pour les catégories C, C1, D, E, F et les taxis)

10. Indiquer par une flèche (→) le point de choc initial



11. dégâts apparents

Avant (calandre  
capot, phares...)

14. observations

Je n'ai pas pu freiner

\* En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc.

Ne rien modifier au constat après les signatures et la séparation des exemplaires des 2 conducteurs.

Voir déclaration de l'Assuré au verso